



## Normal ou abusif!? Quel sont mes recours!? Mere de famille.

Par **Sandrach**, le **22/09/2014** à **07:44**

Bonjour,

Je suis atterree par ce qu'il vient de me passer. J'étais incarcéré cela fait 2 ans. Lors de ma détention j'ai été prise avec 0.2mg de hachich autant dire rien. J'ai fait du mitard, j'étais libérable alors ils m'ont relaxé mais j'ai été jugé comme personne libre on m'a donné 3 mois avec sursis. 2 ans mise à l'épreuve.

J'ai fait le nécessaire Rdv au spip au juge etc, juste quelques fois j'ai déplacé mais toujours avec attestation ou certificat médicaux.

J'ai reçu la décision il faut tomber le sursis, hier les gendarmes venaient me chercher pour m'emmener à la prison.

J'ai protesté en disant que je ne pouvais pas partir comme ça et que si on m'avait convoqué je serais venue.

Ils m'ont donné jusqu'à mercredi ou je dois aller au commissariat avec mes affaires.

J'ai un emploi pour des remplacements, un appartement, une ligne téléphonique. Et surtout je viens de récupérer mes enfants et suis seule avec eux, ce qui implique un placement en foyer..

Ma question est simple peuvent-ils faire cela!? Comment dénoncer un juge ou employé spip qui ment!? J'ai été au Rdv 2 fois et la personne dit que non je ne sais pas pourquoi. Personne ne ça me croit j'ai pourtant les documents et attestations.

Comment puis-je faire pour ne pas purger cette peine dans l'urgence que dois-je saisir!?

Prendre un avocat de poche!? Dites-moi je suis désespérée et affolée.

Tellement de galère, partir de zéro j'étais SDF à ma sortie, j'ai reconstruit pierre par pierre ma vie et ils vont tout détruire. Pour un quart de gramme de résine de cannabis ou va le monde et la justice surtout. Dans notre région les trafiquants des pays de l'est sont sortis en 24h même arrêtés avec du matériel sur eux et moi mère de famille rangée on me met 3 mois dedans!? N'y a-t-il pas un problème!? J'attends vos conseils ou questions si besoin de complément d'infos. Merci à tous